

Bretteville

infos

LE BULLETIN D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE BRETTEVILLE



JANVIER 2016

61

Le Point...

...sur les engagements de la municipalité

Un peu moins de deux ans après le renouvellement municipal, il a semblé intéressant de voir où nous en étions par rapport aux engagements de la campagne.

L'examen du document ci-après montre que pratiquement tous les points exposés au printemps 2014 ont été abordés. L'extension de la ligne de bus jusqu'à BRETTEVILLE dépendait de notre intégration à la CUC, le nouveau schéma départemental et la création de la Commune Nouvelle CHERBOURG EN COTENTIN sont des éléments favorables.

L'IMPERATIF ECOLOGIQUE

- Maintien du caractère rural de la commune en accompagnant l'activité agricole en concertation avec les exploitants **En cours**
- Préservation du littoral, respect des règles établies par la loi actuelle.
- Coopération active avec la communauté de communes pour l'amélioration de la qualité de l'eau et l'extension du réseau d'assainissement **En cours**
- Poursuite de l'aménagement paysagé, de l'entretien des chemins **En cours**

LA SOLIDARITE INTER-GENERATIONS

- Continuation de l'action du C.C.A.S. en faveur des personnes et familles en difficulté.
- Création d'ateliers « mémoire » sur l'histoire de Bretteville **En cours**
- Etude et mise en place d'un accueil pour la petite enfance **En cours**
- Mise en place de structures d'activités en plein air pour les jeunes (mur d'escalade, city stade) 2016

LE DEVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE

- Poursuite de la rénovation et de l'entretien de la voirie..... **En cours**
- Entretien de l'école et amélioration des locaux (déjà en cours)
- Mise en place de l'aménagement du temps scolaire adapté à notre commune en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves..... **Réalisé**
- Etude de la création d'un parc locatif et d'accession à la propriété en partenariat avec les organismes habilités. **En cours, achat effectué**
- Demande d'une extension de la ligne de bus qui s'arrête actuellement au Becquet jusqu'à la plage de Bretteville. **En attente**
- Aide et encouragement au covoiturage **Réalisé**
- Soutien aux activités sportives associatives..... **Réalisé**

LA PARTICIPATION DEMOCRATIQUE

- Soutien aux Associations et concertation constante avec elles..... **Réalisé**
- Avant la mise en œuvre de tout projet important, information et dialogue..... **Réalisé**
- Ouverture du Bulletin Municipal aux différents groupes composant le Conseil Municipal ainsi qu'aux Associations **Réalisé**
- Développement du Site Internet Municipal pour faciliter la concertation et les échanges..... **En cours**
- Création d'une permanence en Mairie assurée par les élus le samedi matin..... **Réalisé**

Le mot du maire

Poursuivre et Entreprendre...

Cette période des Vœux est propice à une rétrospective de l'année qui vient de s'écouler et à l'évocation des projets pouvant être réalisés ou ébauchés au cours de 2016. C'est l'objet du nouveau BRETTEVILLE INFOS qui ne fait pas doublon avec le BULLETIN distribué tous les 2 mois qui est plus dans l'immédiateté.



Au cours des douze derniers mois nous avons achevé l'extension de la Salle Polyvalente rendue ainsi plus fonctionnelle aussi bien pour les écoles que pour le centre de loisirs, les associations et les particuliers. Il est à souhaiter que tous les utilisateurs respectent cet outil culturel et sportif. La rénovation des voies municipales s'est poursuivie (chasse Galland, rue du Vieux Château). Nos employés ont beaucoup œuvré pour l'entretien et l'amélioration du réseau d'eaux pluviales : un travail de fourmi qui ne se voit pas toujours et qui doit être poursuivi en 2016.

La route touristique a vu l'installation de feux tricolores qui devraient apporter plus de sécurité. Cette sécurisation se poursuivra cette année avec l'aménagement du carrefour de la route du Fort et la création d'un chemin piéton qui permettra d'avoir une belle vue sur la plage. Que les habitants des Fosses à Terre se rassurent, ils ne sont pas oubliés, le Département a récemment limité la vitesse à 70km/h au niveau du carrefour, cette demande exprimée depuis longtemps a enfin été entendue.

2016 va voir le début des travaux de la nouvelle salle d'activités et l'ouverture en septembre de la Maison d'Assistants Maternelles espérée depuis le début de notre mandat, la rénovation de la Salle Polyvalente se poursuivra en février.

Cette année encore, je voudrais mettre à l'honneur tous les bénévoles des associations et en particulier leurs dirigeants, qui font de BRETTEVILLE, en liaison avec les élus, une commune où il fait bon vivre.

Je me dois d'évoquer les événements graves qui ont endeuillé notre pays. Je me félicite de l'élan national qui a suivi et de l'esprit de solidarité qui l'a accompagné. Nous devons nous rendre compte que les mesures de sécurité sont valables dans notre village, que le plan Vigipirate doit être respecté scrupuleusement pour notre Ecole pour le bien de nos enfants. Merci à vous d'y veiller.

**Je souhaite une très bonne année à tous,
notre équipe fera tout, à son niveau de compétences pour qu'il en soit ainsi... Pierre PHILIPPART**



Vie communale

A propos de la Route Touristique

Nous avons déjà écrit un article sur le sujet en 2015, qui précisait bien que les STOPS étaient provisoires. La situation a évolué au cours des mois pour arriver en 2016 à un dispositif définitif.

CARREFOUR de la PLAGE



La solution des feux tricolores a été adoptée au cours d'une réunion présidée par Monsieur le Sous-Préfet, avec la DDTM et les Services du Département. Les travaux ont été engagés relativement rapidement pour leur implantation.

Le fonctionnement :

Sur la « touristique », le feu sera au rouge et passera au vert si le véhicule roule à 50 km/h au maximum.

Sur la D 320 et la sortie du Parking de la Plage, le feu passera au vert après une temporisation (comme au Becquet).

Passage piétons : le feu passera au vert sur demande après une temporisation. Le dispositif sera aux normes « handicapés ».

Il restera à aménager les trottoirs et les arrêts de BUS. (en liaison avec le Département)



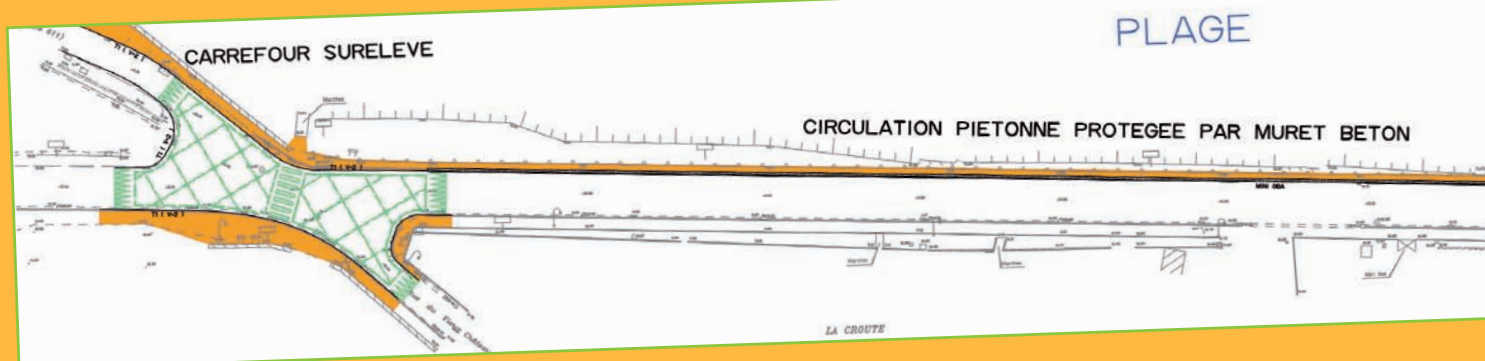
CARREFOUR DE LA ROUTE DU FORT

Comme prévu, sera aménagé, courant 2016, un plateau surélevé qui permettra la suppression des STOPS tout en assurant une protection pour les piétons.

AMENAGEMENT ENTRE LES DEUX CARREFOURS

La voie sera légèrement rétrécie pour provoquer un ralentissement naturel des véhicules et permettre la création d'un chemin piéton côté plage bien protégé de la circulation. Cet aménagement est prévu en 2016 sous réserve d'obtenir les subventions.

Avec ces dispositions nous espérons offrir un maximum de sécurité aux piétons tout en permettant aux véhicules de rouler normalement dans le respect du code de la route. L'avenir nous dira si nous avons vu juste, sachez cependant que l'ensemble de ces aménagements se chiffrera aux environs de 200 000 euros, d'où notre choix de les effectuer sur plusieurs exercices.



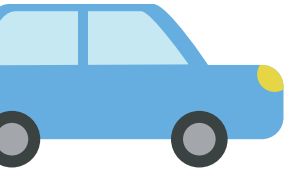
Vie communale

Collecte des ordures ménagères

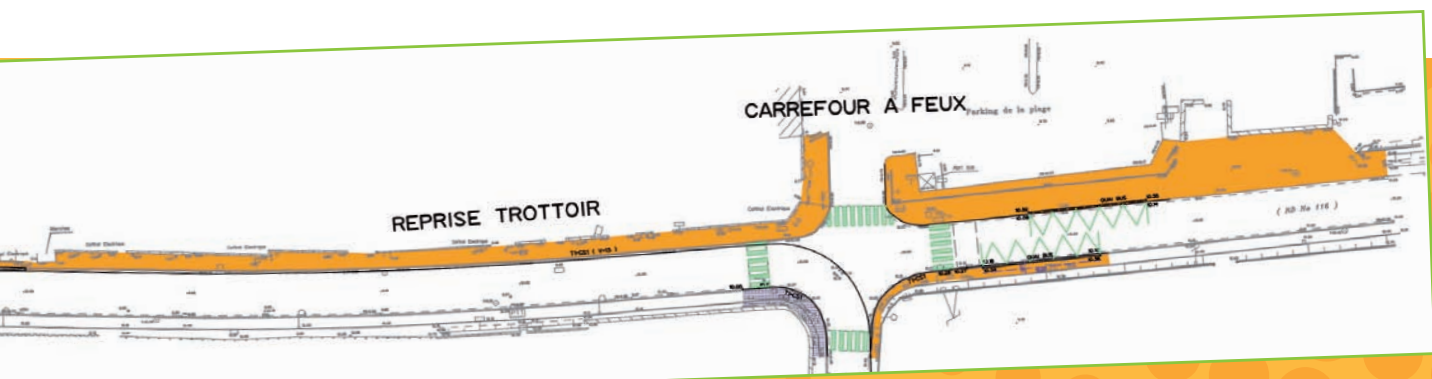


À partir du 1er janvier 2016 le ramassage des ordures ménagères sur BRETTEVILLE aura lieu le mardi sauf le mardi 1er novembre 2016 qui sera collecté le lundi 31 octobre 2016. Nous rappelons que la collecte se faisant tôt, pour des raisons de sécurité liées à la circulation routière, il est demandé aux administrés de bien vouloir déposer les poubelles contenant les sacs de déchets ménagers le lundi soir

Limitation de vitesse sur la D901



La mise en place d'une limitation de vitesse sur la D 901 jusqu'à la hauteur du carrefour des Fosses à Terre était demandée depuis plusieurs années. Elle est acquise depuis peu grâce à la persévérance des habitants et de la Municipalité.



Vie communale

Un presbytère, deux projets...

Nous avons présenté ces deux projets en janvier 2015, visuellement les Brettevillais pourraient penser qu'ils sont abandonnés ou en sommeil... Il n'en est heureusement rien, mais il y a toujours un temps pour monter les dossiers, rechercher des subventions, lancer les appels d'offres, et démarrer les chantiers. Cette fois nous y sommes, le chantier de la Salle Multi Activités s'ouvre avec l'objectif d'une fin de travaux début 2017, La MAM verra son aménagement à partir de mai pour une ouverture en septembre 2016.



SALLE MULTI ACTIVITES

Après le choix de l'architecte Denis METIVIER, celui-ci a présenté le projet au Conseil Municipal du 24 janvier 2015 qui l'a adopté à l'unanimité. Après que le projet ait été présenté aux futurs utilisateurs, la Municipalité a recherché des subventions et a obtenu de façon ferme :

- ETAT au titre de la DETR : 158 498 euros
- MINISTRE de l'INTERIEUR : 25 000 euros
- DEPARTEMENT : 47 828 euros.

Soit un total de subventions de 231 326 euros

Le résultat de l'appel d'offres est de 507 166 euros TTC, somme à laquelle il faut ajouter le coût des différentes études obligatoires et la rémunération du Cabinet d'Architecture (**59 549 euros TTC**). **Ce qui représente un coût total de 566 715 euros**, outre les subventions, **la commune aura à payer 335 389 euros** sur ses fonds propres et un emprunt à 1,87%.

Cette opération peut paraître onéreuse mais elle est indispensable à la vie associative et scolaire de la commune, l'ancienne salle n'étant plus aux normes de sécurité et d'insonorisation. Cette création permet également la réalisation de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles). **Le Maire remercie tous les conseillers d'avoir voté favorablement.**



MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

La salle de l'ancien presbytère libérée dès le mois de mai, les travaux de sa transformation en une maison d'Assistantes Maternelles moderne vont pouvoir se dérouler pour que l'ouverture puisse être effective à la rentrée de septembre 2016. L'association « Au Bonheur des Petits Bouts » a déjà commencé à se faire connaître aux futurs utilisateurs, à terme elle pourra accueillir simultanément 12 enfants dans des conditions idéales. A partir du mois de janvier 2017 elle paiera un loyer mensuel de 600 euros qui amortira cet équipement en cinq ans.

Vie communale



Le lotissement communal est terminé. Voici les photos actuelles à comparer avec celles du bulletin 2015

Vie communale



À proximité de la pesée, un stand montrait un aperçu des principales espèces de la région et expliquait comment, par des mesures et prélèvements sur les poissons capturés, la FNPSA Normandie contribue aux recherches d'IFREMER sur la croissance et la longévité de certaines espèces de nos côtes. Ainsi, 13 bars et 2 lieus ont été échantillonnés lors de cette compétition. Parmi les bars figure le poisson de 6.750 Kg, son âge pourra de cette façon être déterminé.

Un autre stand présentait l'association ACASEA (Agir en Coopération avec le Sud-Est Asiatique) et ses activités. Elle apporte son soutien à l'insertion ou la réinsertion sociale de personnes vulnérables, de personnes sans ressources et menacées par toutes les formes d'esclavagisme et d'exploitation. Elle intervient dans le domaine de la scolarisation, de l'éducation et la formation professionnelle, contribue au développement économique local en zone rurale ou urbaine. Elle assure l'accueil des mamans sans ressources et sans famille dans des maisons maternelles.

Informations et contact :
<http://acasea.fr>
 et <mailto:postmaster@acasea.fr>



Pêche au bar

Belle affluence ces 5 et 6 septembre 2015 à la Houquette, à Bretteville en Saire, où s'est disputé le « Bar du Cotentin », épreuve en deux manches de six heures réparties sur deux journées. La dixième édition de ce trophée amical, organisée par le Cherbourg Pêche Apnée Club (CPAC), avec le soutien de la FNPSA et de la mairie de Bretteville, a tenu toutes ses promesses.

Le public est venu en nombre pour admirer de superbes prises, en particulier un bar de 6.750 kg pêché par Gillian Leblond. Ces belles captures ont exigé de la part des concurrents de très grandes qualités sportives et stratégiques. En effet, il s'agissait d'évoluer à des profondeurs de 1 à 27 mètres, dans une mer pas toujours facile et avec une visibilité médiocre dans la plupart des sites, tout en anticipant les déplacements des proies mobiles et peu nombreuses.

Beaucoup d'équipes présentaient les qualités nécessaires. C'est pourquoi dès la première manche du samedi, les concurrents donnèrent leur maximum pour se distinguer. A la fin de la journée, les classements des meilleurs se situaient dans un mouchoir de poche.

Guillaume Dendraël a vite constaté la difficulté de se démarquer : « Dès la première manche, ce furent des journées difficiles pour tirer son épingle du jeu, comme le prouve le faible écart entre les premières équipes ».

Son équipe (il chasse avec Laurent Aune et Jean-Pierre Dendraël) remporte la première manche. Lors de la seconde manche, tous redoublent d'efforts pour conserver cette avance mais ils se placent troisième, en raison de la remontée spectaculaire de l'équipe Gillian Leblond, Romain Leterrier et Steven Auvray qui viennent de prendre le plus gros bar de la compétition, se hissant de la 11ème à la 2ème place !

Au classement général, ils sont rattrapés par Nicolas Leblanc, Christophe Hardel et David Blandamour qu'ils avaient devancés la veille.

Finalement, le podium honorera les équipes suivantes :

Première place : Nicolas Leblanc (LN) - Christophe Hardel (LN) - David Blandamour (LN). **Deuxième place :** Guillaume Dendraël (LN) - Laurent Aune (LN) - Jean-Pierre Dendraël (LN). **Troisième place :** Cedrick Tohier (LN) - Jean-Pierre Anadon (LN) - Olivier Diesnis (LN)

L'écart entre les deux équipes de tête, de 1825 points lors de la première manche, se limitera à 4607,5 points le second jour, à peu près l'équivalent de quatre poissons de 1500 grammes !

Le samedi soir, les concurrents, leurs familles et les organisateurs se sont réunis sous le chapiteau mis à leur disposition par la mairie de Bretteville pour partager un beau moment de convivialité autour d'une paëlla mémorable. Dès à présent, le Cherbourg Pêche Apnée Club et la mairie de Bretteville vous donnent rendez-vous pour la 11ème édition. Le Bar du Cotentin vous offrira comme toujours un challenge de haut niveau !

Vie communale

Le repas des Aînés

UN REPAS DES AÎNÉS SOUS LE SIGNE DE LA CHANSON FRANÇAISE



Comme chaque année, le traditionnel repas des aînés, qui est offert par la municipalité, a eu lieu le dimanche 25 octobre dans la salle polyvalente. Cette année, la décoration des tables a mis en avant la chanson française. Yvette Védolin et toute son équipe de bénévoles ainsi qu'une centaine de convives se sont donc retrouvés pour partager un délicieux repas et passer un bon après-midi, en présence de nos deux nouveaux conseillers départementaux Madeleine Dubost et Gilles Lelong qui nous ont accompagnés tout au long de cette journée.

Les doyens du jour, Suzanne Pottier 87 ans et Lucien Verdière 90 ans, ont été honorés par Monsieur le Maire Pierre Philippart, ils ont reçu fleurs et cadeaux.



Vers 17h30 les Marins du Cotentin ont débuté leur concert. Après quelques chansons, ils ont fait chanter et danser toute l'assistance. L'après midi a pris fin dans la joie, la gaieté et la musique.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec un autre groupe de musiciens...



Vie communale

Dialogue avec mon Jardinier

UNE PREMIÈRE À BRETTEVILLE



La pièce "Dialogue avec mon jardinier" d'Henri Cueco montée par **la compagnie l'Escarboucle** dirigée par Jean-Paul Audrain a été très applaudie le 10 novembre. Cette pièce est plus proche de l'ouvrage de Cueco que son adaptation cinématographique. Les acteurs Jean-Paul Audrain et Christian Neupont sont des acteurs professionnels.

Cette soirée a été organisée conjointement par le club des Aînés et par la Municipalité.

L'objectif était d'atteindre une centaine de spectateurs. 120 réservations ont été faites pour la pièce avec environ 150 spectateurs le soir-même et 105 personnes ont dégusté la soupe au chou à l'issue de la représentation.

Les répliques drôles, n'ont pas empêché l'émotion de monter en crescendo au fur et à mesure de la pièce qui a conquis le public. **"C'est un premier essai, l'idée est que notre petit village ait une vie culturelle"**.



Centre communal d'action sociale

DISPOSITIF GRAND FROID

Le dispositif sera déclenché en fonction de Météo France et de l'appréciation locale de la situation climatique. Nous rappelons une vigilance particulière pour les sans abris et les personnes ayant un logement isolé, dépourvu de chauffage ou de santé précaire. La Mairie de Bretteville met en place une surveillance par les membres du CCAS pour les personnes âgées et/ou handicapées qui le désirent. Un registre est ouvert en Mairie.



PANIER DES AÎNÉS

Comme de coutume depuis quelques années, un colis a été distribué aux personnes ne pouvant se déplacer au repas des aînés ainsi qu'aux brettevillais résidant en maison de retraite.

REMERCIEMENTS

Nous remercions le CPAC pour le don de poissons ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de cet événement.

Le CCAS reste ouvert aux personnes nécessitant une aide matérielle ou morale. La confidentialité reste de rigueur au sein de cette commission. **Le CCAS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2016.**

Vie communale

Tarifs communaux 2016

SALLE POLYVALENTE

Petite salle.....	115.00 €
Petite salle + cuisine.....	225.00 €
Petite salle + cuisine (Hors commune).....	295.00 €
Forfait ménage obligatoire Petite salle.....	70.00 €
Grande salle.....	155.00 €
Grande salle + cuisine.....	295.00 €
Grande salle + cuisine (Hors commune).....	375.00 €
Forfait de ménage obligatoire.....	100.00 €
Chauffage grande salle (1 ^{er} octobre - 30 avril).....	60.00 €
Chauffage petite salle (1 ^{er} octobre - 30 avril).....	45.00 €

SALLE DU PRESBYTÈRE

Salle.....	155.00 €
Salle (Hors commune).....	185.00 €
Forfait ménage obligatoire.....	70.00 €
Chauffage (1 ^{er} octobre - 30 avril).....	45.00 €

CIMETIÈRE

Concession 15 ans.....	132.00 €
Concession 30 ans.....	234.00 €
Concession 50 ans.....	430.00 €
Cave urne 15 ans.....	280.00 €
Cave urne 30 ans.....	400.00 €
Cave urne 50 ans.....	575.00 €

MOBIL HOME

4 couchages

La semaine.....	360.00 €
La semaine (hors saison).....	240.00 €
Le mois.....	1282.00 €
La nuitée.....	53.00 €

5 couchages

La semaine.....	415.00 €
La semaine (hors saison).....	310.00 €

Le mois.....	1310.00 €
La nuitée.....	61.00 €

6 couchages

La semaine.....	470.00 €
La semaine (hors saison).....	355.00 €
Le mois.....	1760.00 €
La nuitée.....	72.00 €

Parcelle de passage

Emplacement.....	2.00 €
Véhicule.....	2.00 €
Campeur.....	4.55 €
Electricité.....	2.80 €
Enfant - de 12 ans.....	2.00 €

Parcelle à l'année

Location + forfait de 10 m ³ d'eau.....	999.00 €
Eau m ³ (en cas de dépassement de forfait).....	4.00 €
Jeton douche.....	0.40 €
Jeton laverie séchage.....	2.00 €
Jeton laverie lavage.....	3.00 €

Taxe de séjour

Réel + taxe additionnelle.....	0.22 €
Taxe forfait.....	59.00 €

CANTINE

Repas.....	3.50 €
------------	--------

GARDERIE

Tarif unitaire (la demi-heure).....	1.00 €
A partir de 2 enfants par famille.....	0.80 €
A partir de 3 enfants par famille.....	0.60 €
Goûter.....	0.60 €

AMÉLIORATION
du lavoir de la Rue



Vie communale

Le Marché de Noël



Cette année, dans le cadre des Temps d'Activités Péri éducatifs, nous avons décidé de l'organisation d'un marché de Noël. Depuis le mois de novembre, les enfants fréquentant les TAP ont participé aux différents ateliers créatifs proposés par l'équipe d'animation.

Ils ont ainsi réalisé bon nombre de décorations de Noël (boules, étoiles, photophores, etc...), des cartes de vœux et des préparations pour confectionner différentes gourmandises sucrées, comme cookies, riz au lait et brownies.



Tous les enfants tant de l'école maternelle que de l'école primaire se sont mobilisés, accompagnés par les animateurs, le personnel de la mairie et certains élus.

Notre marché s'est tenu le vendredi 18 décembre dans la salle polyvalente décorée par la secrétaire du père Noël, Amélie et ses lutins.

Cette manifestation fut une grande réussite avec la venue d'un nombreux public composé de parents, d'enfants et d'habitants de notre commune.



L'intégralité des bénéfices du marché de Noël est entièrement reversée à une association caritative œuvrant en faveur des enfants « Ecole de PREETI ».

Nous remercions tous ceux qui ont répondu positivement à l'appel de ce marché de Noël, en espérant qu'il soit le premier d'une longue lignée.

Vie communale

Portrait d'un jeune agriculteur

Au moment où se pose la question du devenir agricole de Bretteville, il nous a semblé intéressant de donner un coup de projecteur sur un jeune se lançant dans l'activité.

Benjamin Fouquet, Maraîcher, a 23 ans, il exploite depuis 4 ans et de façon assidue des terrains en location sur la commune. Il aime la nature et la protège au quotidien. Son métier lui impose une certaine résistance physique. Il travaille par tous les temps et sa tâche est parfois rude.



Benjamin a surtout des problèmes de commercialisation, si les Brettevillais faisaient appel à lui pour leur consommation, ce serait un précieux encouragement.

Quel est votre quotidien ?

« Aujourd'hui et depuis 4 ans, je produis des légumes sur 2 hectares. Mon quotidien est varié. Agriculteur est un métier très complet : je sème, je travaille la terre, je ramasse la récolte, mais aussi je répare les outils cassés, je réalise ma comptabilité et je gère mes stocks, j'effectue des livraisons à domicile. Cela représente 8h de travail par jour, 7 jours sur 7 et c'est devenu mon activité principale depuis le mois de septembre.

Je cultive principalement, des pommes de terre primeurs, des choux fleurs, carottes, petits pois, haricots verts et jaunes, des poivrons... en culture "raisonnée" (une alternative à la culture BIO).

L'avantage de ce métier est qu'il m'offre une certaine autonomie, je suis libre de mes décisions. J'ai la liberté d'entreprendre, de prendre des risques. J'aime le « défi » technique que représente la culture des légumes, je suis moins à l'aise avec la recherche de clientèle. Il faut être très attentif, mais on est jamais sûr du résultat. Mon métier, c'est ma passion, j'aime aussi mon cadre de vie, la nature... »

BENJAMIN MARAÎCHER

Vente de légumes de saison à la ferme
Possibilité de réserver ou de livrer sur la CUC



Benjamin FOUQUET, 11 route du grand Chemin
50110 Bretteville en Saire
06.67.27.92.77

« Mon objectif est de produire des légumes de la façon la plus naturelle possible en respectant la terre et ses différents cycles et de pouvoir recréer un lien entre le producteur et le consommateur, créer un lieu unique de rencontres et d'échanges. »



Vie communale

Aménagement paysager dans le nouveau cimetière

Afin que les plantes du jardin du presbytère ne soient pas perdues, beaucoup ont été replantées dans le nouveau cimetière en bout d'allée.



Le mot des Commissions



COMMISSION CAMPING

Les membres de la commission camping ont rencontré à plusieurs reprises l'association des campeurs. La vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille au camping, entre les normes de sécurité, les réfections et modernisations à effectuer, des querelles entre résidents, des poubelles qui sont prises pour une décharge par certains habitants de la commune, la loi littoral, et le transfert d'emplacements de la zone nord vers la zone sud suite à une plainte d'une association, nous sommes bien occupés.

COMMISSION SÉCURITÉ / CIMETIÈRE.

La commission « sécurité et cimetière » a refait un règlement cimetière plus élaboré afin que tous les habitants de la commune comprennent les différentes dispositions régissant le cimetière. Nous estimons que chacun doit être clairement informé du fonctionnement des concessions et du cimetière commun. Le deuxième but est d'obliger les entrepreneurs à travailler de façon homogène et à respecter nos consignes. Le règlement est disponible sur le site internet de la commune.



Cette même commission a commencé à reprendre le PCS, Plan Communal de Sauvegarde, qui a pour objet de faire l'inventaire des risques inhérents à la commune afin de déterminer les actions à mener en termes de prévention et d'intervention. Les élus de Bretteville tiennent à remercier toutes celles et ceux, qui par leur présence aux diverses réunions, et parfois tout simplement dans des échanges informels, font vivre la démocratie participative dans notre village. Si nous avons à cœur de tenir nos engagements de campagne, nous devons pour autant améliorer les « outils » qui font notre quotidien..

Vie communale



Le Bar Brasserie Tabac l'Abordage et Le Café Epicerie le Saint Germain, deux biens acquis par les anciennes municipalités afin de préserver le commerce local.

